

le suggère, d'ajouter une recette appropriée au poisson figurant dans l'annonce particulière. En somme nous voulons persuader le peuple de manger du poisson. Mais voici une gravure d'un animal marin qui est censé être pris avec une canne à pêche. Cela n'encourage aucunement la ménagère à acheter du poisson. L'amateur de pêche pourrait désirer prendre un objet de ce genre s'il pouvait le trouver, mais le ministre vise à encourager la ménagère à faire une plus grande consommation de poisson. Je demande comment la vue de ce pauvre hybride capturé au moyen d'un hameçon la persuadera de le faire. Il serait préférable de rendre cette publicité plus pratique et de donner la photographie d'une morue ou d'un flétan afin que la ménagère sache à quoi s'en tenir lorsqu'elle verra le poisson. On devrait aussi publier chaque jour une recette appropriée au poisson annoncé.

(Le crédit est adopté.)

Loi du placement et des assurances sociales, \$40,000.

Le très hon. MACKENZIE KING: Comme je l'ai dit l'autre soir, je ne crois pas qu'aucune partie de ce montant soit requise, mais je n'en suis pas sûr. Quelque besoin imprévu peut surgir.

(Le crédit est adopté.)

Statue de feu sir Arthur G. Doughty devant l'hôtel des Archives nationales, \$15,000.

Le très hon. M. BENNETT: Je désire dire un mot au sujet de ce crédit. Feu sir Wilfrid Laurier a dit que sans sir Charles Tupper il n'y aurait pas eu de Confédération, et le fait qu'on n'a pas érigé de monument à sa mémoire sur ces terrains-ci me donne à réfléchir. Je ne m'oppose pas à l'érection d'une statue à sir Arthur Doughty en face de l'édifice qui contient les archives qu'il a si magnifiquement établies. Mais vu la remarque de sir Wilfrid lors de mort de sir Charles Tupper, je suis d'avis que nous devrions lui élever un monument. Si nous avions eu les fonds suffisants lorsque l'ancien gouvernement était au pouvoir nous eussions certainement pris les dispositions voulues à cette fin entre 1930 et 1935, mais comme l'argent était absolument nécessaire pour d'autres objets, nous ne l'avons pas fait. Sir Wilfrid Laurier s'est certainement exprimé dans des termes très énergiques—sans sir Charles Tupper il n'y aurait pas eu de Confédération—et il convient sûrement d'ériger un monument à la mémoire de l'homme "sans lequel il n'y aurait pas eu de Confédération", de l'avis de l'un de ses grands contemporains à qui il était opposé. Je profite de l'étude de ce crédit pour faire cette observation et pour rendre hommage à sir Arthur Doughty

et à la grande œuvre qu'il a édifiée pour l'avenir du Canada. Je ne suis pas bien convaincu que l'érection de ce monument sera le meilleur moyen de ce faire. Le premier ministre (M. Mackenzie King) croit que c'est la meilleure manière de s'y prendre, et, comme il est toujours possible de différer d'opinion, il est évident que c'est la sienne qui doit l'emporter. J'espère que le monument que l'on érigera à sa mémoire rappellera aux générations futures la grande dette de reconnaissance que le pays lui doit pour ce qu'il a fait dans l'intérêt des archives du Canada. Ces archives ont une valeur extrême, non seulement pour les Canadiens, mais pour tous ceux qui désirent connaître l'histoire des premiers temps du continent nord-américain.

Le très hon. MACKENZIE KING: Une pensée entr'autres qui nous a inspiré le projet d'ériger une statue à la mémoire de sir Arthur Doughty est la suivante: la plupart de nos statues ont été érigées à la mémoire de nos hommes d'Etat ou de nos généraux; bien peu, s'il en est, nous rappellent des fonctionnaires de l'Etat. Sir Arthur Doughty a été un grand fonctionnaire du service administratif à qui, comme l'a rappelé mon très honorable ami, nous devons, plus qu'à tous les autres ensemble, la splendide division du service administratif connue sous le nom d'archives. Les archives furent essentiellement sa création. Le Gouvernement a cru qu'en commémorant sa vie et son œuvre en érigeant une statue d'un modèle approprié, près des Archives, ou peut-être juste en face des édifices, ce serait un moyen approprié de lui rendre hommage.

Les membres de tous les groupes de la Chambre et les chefs des anciens gouvernements reconnaîtront, à mon avis, que cet hommage permanent rendu aux services remarquables de sir Arthur Doughty envers notre pays est plus que mérité.

Je suis heureux du fait que mon très honorable ami ait appelé l'attention du Gouvernement sur le fait que jusqu'ici aucun monument n'a été élevé sur le terrain du Parlement à la mémoire de feu sir Charles Tupper. Je crois que toute la population de notre pays sera d'avis qu'un monument de ce genre devrait être élevé à la mémoire d'un homme qui a joué dans l'établissement de la Confédération et dans l'histoire de notre pays un rôle aussi important que celui de sir Charles Tupper. Je puis dire à mon très honorable ami que le Gouvernement verra ce qu'il pourra faire pour lui rendre cet hommage.

(Le crédit est adopté.)